MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 23 mai 2018 portant nomination de représentants de l'État au conseil d'administration d'Armines

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la convention n° 2025 du 21 juin 1972 entre l'État et Armines;

Vu les arrêtés du 1^{er} juin et 21 juillet 2015 portant nomination de représentants de l'État au conseil d'administration d'Armines,

Arrête:

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration d'Armines, en qualité de représentants de l'État:

Membres titulaires

- M. THERY (Vincent), ingénieur général des mines au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, à compter du 1^{er} juin 2018.
- M. POSTEL-VINAY (Grégoire), ingénieur général des mines, chef de la mission stratégie, études économiques à la direction générale des entreprises, à compter du 25 mai 2018.
- M. LARTAIL (Michel), ingénieur général des mines, président suppléant de la section innovation, compétitivité et modernisation du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, est reconduit dans ses fonctions, à compter du 1^{er} juin 2018.

Article 2

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 mai 2018.

Pour le ministre et par délégation : Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, Luc Rousseau